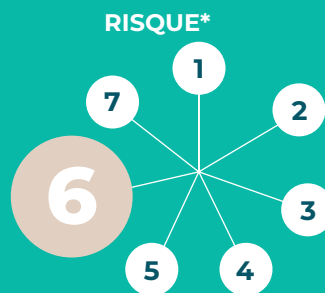


ÉPARGNE ÉTHIQUE ACTIONS

Épargne Éthique Actions est une Sicav ISR actions zone Euro alignée sur la trajectoire 1,5°C d'ici 2050 (Scénario de Développement Durable de l'Agence Internationale de l'Énergie)

HORIZON D'INVESTISSEMENT
5 ans



Actions
100 % alignés avec la trajectoire 1,5°C d'ici 2050**

LE PROFIL DU FONDS

Épargne Éthique Actions en bref...

- Une Sicav actions zone Euro éligible au PEA
- Une sélection des entreprises les plus performantes d'un point de vue Environnemental, Social et de Gouvernance (ESG)
- Une sélection d'actions évaluées comme alignées avec le Scénario de Développement Durable (SDS - 1,5°) de l'Agence Internationale de l'Énergie d'ici 2050.

Une gestion actions ISR engagée

Épargne Éthique Actions est une SICAV actions dont la gestion repose sur l'analyse Environnementale, Sociale et de Gouvernance (ESG) des entreprises, selon le filtre ISR Intensité 3 d'Ecofi.

Le filtre ISR s'applique sur un univers initial de la zone Euro noté par l'agence d'analyse extra-financière Moody's ESG Solutions. Il élimine plus de la moitié de l'univers de départ. L'analyse ESG interne se concentre sur cette sélection d'entreprises.

Cette gestion permet d'encourager les entreprises à progresser dans la prise en compte de ces enjeux et d'approfondir la connaissance des

investissements pour une meilleure maîtrise des risques.

Investir en actions en faveur du climat

Au sein de l'univers ainsi filtré, notre engagement en faveur du climat prend son sens ici avec 100% de l'actif aligné sur la trajectoire 1,5°C (SDS de l'AIE).

Ce scénario a notamment pour objectif de limiter le réchauffement climatique à 1,5 °C par rapport aux niveaux préindustriels afin de réduire sensiblement les risques et les effets des changements climatiques ; avec notamment la baisse de l'usage du charbon et du pétrole dans le monde, à stabiliser la consommation globale d'énergie et promouvoir très largement toutes les solutions d'efficacité énergétique.

Un processus de sélection statistique

Les actions sont gérées selon un processus statistique afin de minimiser l'écart de suivi entre la Sicav et l'indice de référence. Notre outil d'allocation statistique interne permet de rechercher une meilleure régularité de la performance, proche de l'indice référence de la zone Euro¹.



L'ISR est compatible avec la recherche de performance financière à long terme et la pérennité des investissements."

Tony Boisseau,
Gérant actions

Gérant depuis 2005

¹L'indice Euro Stoxx 50 (dividendes réinvestis), est calculé en continu par la société de droit suisse Stoxx Limited à partir d'un panier composé des 50 plus grosses capitalisations de la zone Euro.

* L'indicateur synthétique de risque est basé sur la volatilité historique du portefeuille au cours des 5 dernières années. La SICAV est classée dans la catégorie 6 en raison de son exposition au marché actions de la zone Euro. Son profil rendement / risque est élevé.

PROCESSUS D'INVESTISSEMENT

1 Sélection de l'univers d'investissement

- ▶ **Univers initial** : valeurs de la zone Euro
- ▶ **Filtres ISR** :
 - Exclusions sectorielles (armements controversés, tabac, jeux, charbon, énergies fossiles non conventionnelles, pétrole) et des paradis fiscaux ;
 - Sélection des émetteurs au regard de leur performance ESG (Moody's ESG Solutions) et selon la Méthode I-Score ;
 - Gestion des sociétés controversées.
- ▶ Sélection des valeurs en fonction d'un outil statistique interne, afin de répliquer au plus près l'indice de référence

2 Notation des valeurs

Critères de notation des valeurs

- ▶ **Analyse financière** : en fonction de l'outil statistique interne

3 Construction du portefeuille global

Elle dépend :

- de la note ISR ;
- de la sélection des meilleures entreprises d'un point de vue ISR dont le comportement, une fois agrégées, sera proche de celui d'Eurostoxx 50.

Le filtre ISR Intensité 3 exclut ≈ 60% de l'univers d'analyse ESG.



FOCUS INTENSITÉ CARBONE

L'intensité carbone (calculée avec les émissions scope 1, 2, 3) est intégrée dans notre processus Impact ISR. L'intensité carbone de nos fonds ISR doit être systématiquement inférieure à celle de leur univers ESG.

LA GESTION ET LE SUIVI DU RISQUE

- Le calcul du risque combine des facteurs de volatilité et de liquidité.

AGIR : LE VOTE ET LE DIALOGUE

Ecofi place la politique de vote et de dialogue au cœur de sa démarche de responsabilité. Sa politique de vote s'exerce de manière systématique pour les sociétés de gestion françaises et le plus largement possible pour les entreprises étrangères. Cette démarche est renforcée par le dialogue avec les entreprises les plus controversées, dans une démarche individuelle ou collective. Ecofi interpelle ainsi les entreprises sur des enjeux environnementaux, sociaux ou de gouvernance (ESG) majeurs : éthique des affaires, diversité et égalité homme-femme, approvisionnement en huile de palme...

+ AVANTAGES

- L'identification de catalyseurs
- La qualité des fondamentaux
- Label ISR

! INCONVÉNIENTS ET RISQUES

- Risque actions
- Risque de perte en capital
- Risque lié à l'utilisation du processus statistique d'allocation
- Risque de taux, de durabilité

CARACTÉRISTIQUES

Classification AMF : Actions des pays de la zone Euro
Code ISIN : Action C : FRO000004970 - Action D : FRO011024264
Forme juridique : SICAV - UCITS IV
Classification SFDR : Article 8
Dépositaire / Conservateur : Caceis Bank France
Valorisateur : Caceis Fund Administration
Société de gestion : Ecofi
Date de création : Part C : 20 janvier 2000 - Part D : 8 avril 2011
Devise de valorisation : Euro

Zone géographique : Zone Euro
Indice de référence : Eurostoxx 50 (indice actions zone Euro)
Conditions de souscriptions/rachats : Chaque jour (J) avant 11h30 sur la valeur liquidative du jour (J) - Règlement J+5 maximum
Valeur initiale de la part : Action C : 100 euros - Action D : 25 euros
Frais de gestion : 2% TTC (maximum) de l'actif net
Commission de souscription : Non acquise : 2% TTC (maximum) de l'actif net (les allers-retours sont exonérés) / Acquisées : néant
Commission de rachat : Non acquise et acquise : néant
Commission de mouvement : 0,1196% TTC sur chaque transaction actions

CONTACT : +33 (1) 44 88 39 00 - contact@ecofi.fr

Document non contractuel. Le présent document ne constitue pas une recommandation d'investissement personnalisée.

Conformément à la réglementation, toute souscription devra être précédée d'une évaluation de l'expérience, de la situation et des objectifs du Client. Il est recommandé, avant tout investissement, de lire attentivement le prospectus complet (et en particulier le Document d'Information Clé pour l'Investisseur ou DICI) de l'OPC. Les documents d'informations périodiques des OPC sont tenus en permanence à votre disposition chez Ecofi Investissements 22 rue Joubert - 75009 Paris ou sur notre site internet www.ecofi.fr. Ecofi Investissements est susceptible de détenir des liens d'intérêt (notamment gestionnaire ou distributeur) ou de détenir des positions sur les OPC ou les valeurs mentionnées. Une quote-part des frais de fonctionnement et de gestion peut-être éventuellement attribuée à un tiers distributeur afin de rémunérer l'acte de commercialisation dudit OPC. Ecofi Investissements est agréée par l'AMF (<http://www.amf-france.org/>) sous le n°GP97004 en date du 07/02/1997.